

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Lobbès

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: THUIN - CHIMAY
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	218	6,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,7	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	24	0,8
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	2,8	0
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	19	0,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	8,2	0,3
	Terrains dévolus au transport	3,2	0
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,9	0
	Sous-total	282	8,8
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.094	34,0
	Prés et pâtures	973	30,2
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	645	20,0
	Terres vaines et vagues	67	2,1
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	19	0,6
	Sous-total	2.798	86,9
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		140	4,3
Total		3.220	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

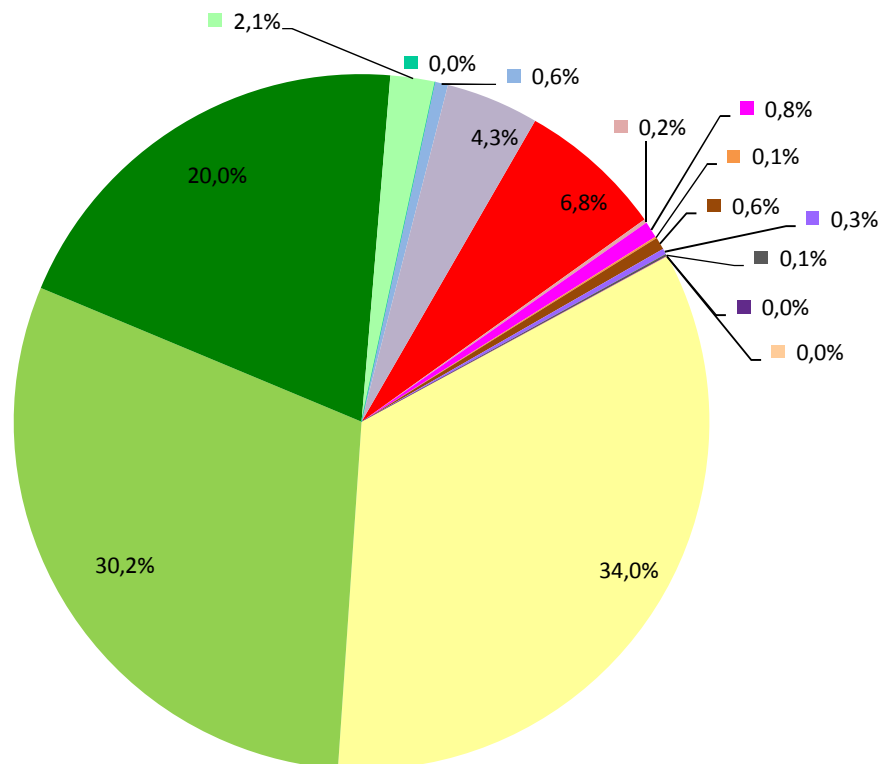
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

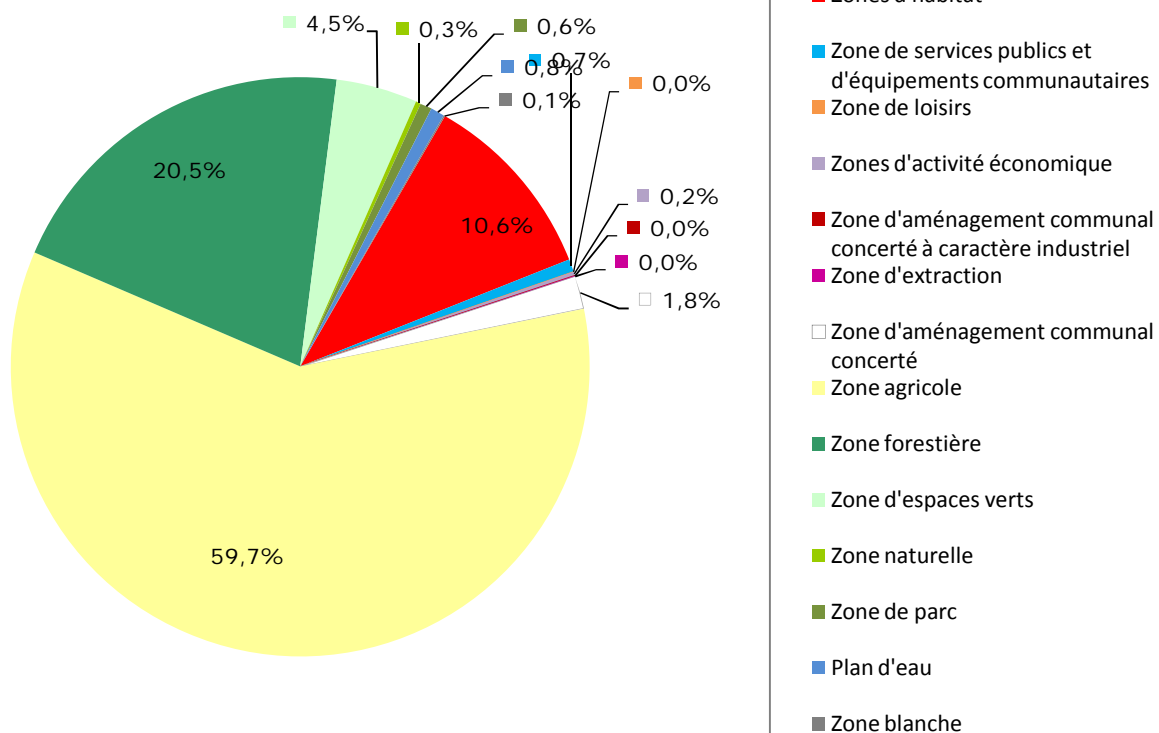


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	342	10,6
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	23	0,7
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	7,8	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	1,4	0
	Sous-total	374	11,6
Zone d'aménagement communal concerté		59	1,8
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.922	59,7
	Zone forestière	662	20,5
	Zone d'espaces verts	146	4,5
	Zone naturelle	9,7	0,3
	Zone de parc	20	0,6
	Plan d'eau	25	0,8
	Sous-total	2.785	86,5
Zone blanche		2,5	0
Total		3.220	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

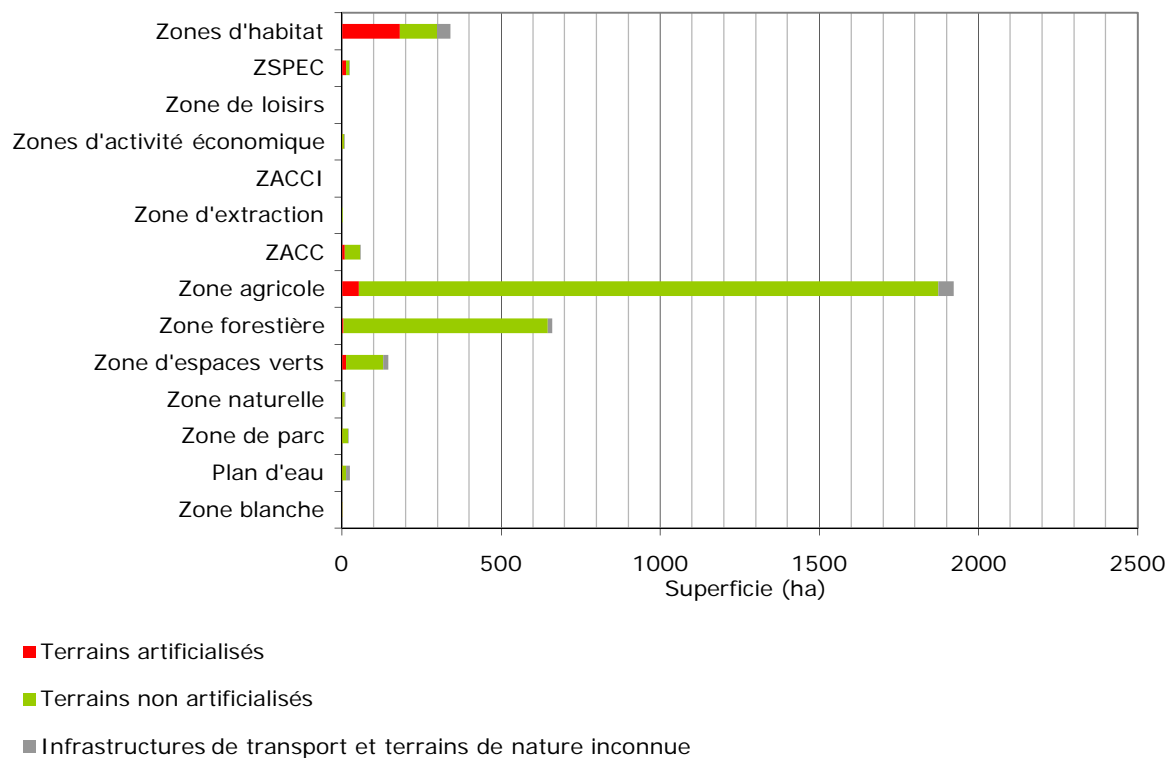
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	183	53,6	116	34,0	42	12,4	342
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	14	59,7	8,6	36,7	0,8	3,6	23
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	1,4	18,1	5,0	63,8	1,4	18,2	7,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	1,4	100	-	-	1,4
	Sous-total	198	53,0	131	35,1	45	11,9	374
Zone d'aménagement communal concerté		8,5	14,4	50	85,0	0,3	0,5	59
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	54	2,8	1.819	94,6	49	2,5	1.922
	Zone forestière	5,2	0,8	642	97,1	14	2,2	662
	Zone d'espaces verts	14	9,6	116	79,6	16	10,9	146
	Zone naturelle	0,3	3,2	9,3	96,4	-	-	9,7
	Zone de parc	1,3	6,3	18	87,9	1,2	5,8	20
	Plan d'eau	0,4	1,8	12	47,6	13	50,6	25
	Sous-total	75	2,7	2.617	94,0	93	3,3	2.785
Zone blanche		0,2	7,5	0,1	5,4	2,1	87,1	2,5
Total		282	8,8	2.798	86,9	140	4,3	3.220

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	166	75,9	8,0	3,7	45	20,5	218
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	3,7	65,2	0,1	2,0	1,9	32,9	5,7
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	14	57,8	0,1	0,5	10	41,7	24
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	1,0	36,8	-	-	1,8	63,2	2,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	8,3	44,6	-	-	10	55,1	19
	Terrains à usage industriel et artisanal	4,6	55,7	-	-	3,6	44,3	8,2
	Terrains dévolus au transport	0,8	24,2	0,2	6,2	2,2	69,6	3,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	0,2	19,3	-	-	0,8	80,7	0,9
Sous-total	199	70,3	8,5	3,0	75	26,7	282	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	37	3,4	12	1,1	1.044	95,5	1.094
	Prés et pâtures	74	7,6	37	3,8	862	88,6	973
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2,3	0,4	-	-	643	100	645
	Terres vaines et vagues	17	25,5	0,3	0,5	50	74,1	67
	Milieus naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,7	3,5	-	-	18	96,5	19
	Sous-total	131	4,7	50	1,8	2.617	93,5	2.798
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		47	33,5	0,3	0,2	93	66,3	140
Total		377	11,7	59	1,8	2.785	86,5	3.220

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).